

Habilitation électrique BRL CHARGÉ D'INTERVENTION Véhicules Electriques et Hybrides

CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF C18-510

Durée :

2 jours

Délais d'accès :

Moirans : Programmation en cours,
Beaufort : Programmation en cours,
Montbonnot : Programmation en cours

Eligibilité :

Autre financement

Délais d'accès :

candidature 3 semaines avant le démarrage de la formation

Prix :

600 € HT/pers

Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

Public :

Exécutant, encadrant réalisant des opérations d'ordre électrique sur véhicules électriques en tant que chargé d'intervention

Prérequis :

- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- Connaissances en électricité requises

Conditions d'admission :

Sur inscription

Validation :

Certification

Les +

de la formation

8 stagiaires maximum par session

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et pratiques
- Matériel professionnel

Intervenants :

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

- Appliquer les procédures de sécurité lors des interventions d'ordre électrique sur un véhicule électrique
- Organiser les interventions sur un véhicule électrique dans le respect de la norme NF C 18-550
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions

PROGRAMME

Le risque électricité :

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants ainsi que le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique : respect des canalisations isolées, opération sur les générateurs dont les caractéristiques sont une tension ? 60 Vcc ou ? 25 Vac ; une capacité ? 180 Ah
- Adapter son comportement en présence de risque électrique
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie

Module spécifique : BRL Chargé d'intervention :

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs : exécutant, chargé de réparation...
- Caractériser les domaines d'intervention et d'essai
- Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux, d'ordre non électrique et électrique
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Analyser les risques liés à l'activité d'une intervention
- Décrire les travaux hors tension : par consignation et mise hors tension
- Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Décrire les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension
- Analyser les risques liés aux opérations sur batteries : connexion/déconnexion, manipulation, contrôles, vérification de l'électrolyte, nettoyage
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux travaux
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention ou d'un essai avec ou sans voisinage
- Énoncer les fonctions des matériels électriques
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage : utilisation et domaine d'utilisation
- Décrire pour le véhicule/engin, les opérations de la : consignation/déconsignation, mise hors tension/remise sous tension
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension : attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail, ainsi que les autres documents associés : autorisation de travail, instruction de sécurité...

À noter que certains chapitres peuvent être développés en fonction des risques spécifiques liés à l'activité et aux installations électriques du stagiaire.

Habilitation électrique BRL CHARGÉ D'INTERVENTION Véhicules Electriques et Hybrides

CONFORME AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME NF C18-510

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Tests habilitations suivant NF C 18-550 : QCM théoriques
- Mise en situation pratique sur site ou dans notre centre de formation

Obtention d'un certificat précisant à l'employeur le titre d'habilitation à décerner au stagiaire